

ont été construits depuis peu, sous la direction d'un Anglois, que le Roi a établi Inspecteur des travaux qui se font sur les Chantiers de *Carthagene*. Telles sont toujours les précautions du Gouvernement sur la contrebande : Et quelque Traité qui se fasse avec l'Angleterre, elles doivent constamment subsister.

II. Quatre Chebecs du Roi, qui ont été employés à croiser dans la *Méditerranée*, mouillèrent le 11. Octobre dans le Port de *Barcelonne*, & ils y ont été joints par deux Vaisseaux appelés la *Reine* & le *Tigre*, dont le gros tems les avoient obligés de se séparer à la hauteur de l'Isle d'*Ivica*. Quoique cette Escadre ait tenu la Mer assez long-tems, elle n'a fait la rencontre d'aucun Corsaire de *Barbarie*. Ainsi, la navigation des côtes de *Catalogne* & des Provinces voisines, se trouve à présent libre.

III. Le *Grand Alexandre* venant de *Carthagene* en *Amérique*, est entré dans le Port de *Cadix* le 4. d'Octobre. Il en étoit parti le 20. de Mai dernier de conserve avec le *Fort*, & il arriva à la *Havane* le 24. Juin, d'où il partit avec le même Vaisseau le 17. Juillet. Sa cargaison consiste en 593 quintaux de Bois de Brésil, 615 furons de Cacao, 339 caisses de Sucre, 3622 Cuir en poil, 293 arobes de Beaume, 26 arobes d'Huile, 46 arobes de Caroy, 26 arobes de Racines médicinales, 179 arobes de sang de Dragon, 48 arobes de Nacre de Perles, 17 arobes d'Huile de Cattire, 16 arobes d'Achiote en graine, 74 & demi de petits coquillages, & divers fruits.

IV. On est occupé à examiner les prétentions de la Maison d'Orléans à la charge de cette Couronne, dont on a fait mention le mois passé. Il y a lieu de croire que cette affaire ne souffrira pas